



PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

SOUS-PREFECTURE  
DE LOCHES



**ARRÊTÉ**  
N° 2019/01

**portant nomination des membres des commissions de  
contrôle chargées de la régularité des listes électorales  
dans les communes de l'arrondissement de Loches**

**La Préfète,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2019 portant délégation de signature à M. Philippe FRANÇOIS, sous-préfet de l'arrondissement de Loches,

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants par la présidente du tribunal de grande instance du département,

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Loches,

### ARRÊTE

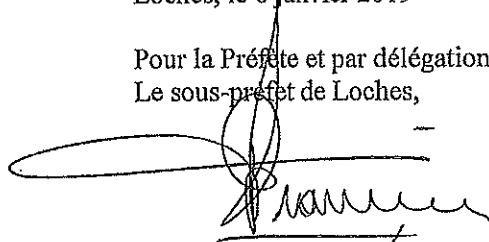
**Article 1<sup>er</sup>.** – Sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseils municipaux, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

**Article 2** - L'arrêté désignant les délégués de l'Administration au sein des commissions administratives chargées de procéder à la révision, pour l'année 2018 des listes électorales politiques des communes de l'arrondissement de LOCHES du 21 août 2018 est abrogé à compter du 9 janvier 2019.

**Article 3** - Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Loches, Mesdames et Messieurs les Maires des communes de l'arrondissement de Loches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture, et dont une copie sera adressée à chacun des délégués.

Loches, le 8 janvier 2019

Pour la Préfète et par délégation  
Le sous-préfet de Loches,



Philippe FRANÇOIS